

De la politique de la ville aux Contrats Urbains de Cohésion Sociale

Quelques points généraux d'histoire.....

- Les années 50 : l'après guerre : manque de logements important (appel de l'Abbé Pierre en 1956)

- Les années 60 : 3 événements vont précipiter des constructions massives d'immeubles imposants :

- L'arrivée des rapatriés d'Algérie (entre 1962 et 1965)
- L'exode des jeunes ruraux vers les villes suite à un plan de modernisation de l'agriculture
- Les jeunes du baby boom à la recherche de logements pour fonder une famille

Constructions massives de logements à la périphérie des villes : (foncier moins cher) et utilisation de matériaux bon marché (emploi du « béton » constructions rapide et bon marché)

Vécus d'abord comme une progression sociale, (chauffage central, salles de bain, logements neufs....) ces appartements vont très vite, compte tenu des facteurs environnementaux, entraîner des vacances de logements :

- le manque de transports vers ces quartiers,
- une mixité sociale mal vécue,
- des logements mal insonorisés, avec des dégradations rapides des espaces communs
- le manque de structures locales, de commerces et d'établissements scolaires secondaires

Des programmes de constructions de petites maisons individuelles vont permettre aux familles socialement bien intégrées et solvables, de partir sur ces nouveaux programmes d'habitat.

Ne resteront et ne viendront dans ces cités que les personnes qui n'auront plus la possibilité, faute de moyens, d'habiter d'autres lieux

Très vite, ces quartiers « oubliés » vont devenir des zones de « relégation » et d'abandon.

- Les années 70 : premières inquiétudes : Première opération « HVS : habitat et Vie sociale » Rapport Peyrefitte 1977

- Les années 80 : 1981 : Election de M. François Mitterrand

- o Été 81 : Émeutes dans les banlieues : (Vaulx en Velin, les Minguettes.....)les jeunes brûlent tout ce qu'ils trouvent (voitures, caves.....)

- De 81 à 84 : Mise en place de nombreuses études et réflexions qui engendreront des dispositifs nouveaux :

- Les premières OPE (Opérations Prévention Été) devenues VVV,
- ZEP
- Les missions locales (rapport Schwartz)
- CNPD (Conseil National de Prévention de la Délinquance), CNLT*(Conseil National de lutte contre les toxicomanies)

-1983 : Rapport Dubedout : « Refaire la ville. Création de la mission « Banlieues 89 »

-1984 : Mise en place des DSQ (Développement Social des Quartiers) avec les objectifs suivants :

- Démocratiser la gestion de la ville
- Equilibrer la composition sociale des quartiers
- Insérer les jeunes dans la ville et la société
- Relier développement social et développement économique
- Redonner une valeur urbaine aux quartiers
- Prévenir l'insécurité

Création du comité interministériel pour les villes (CIV) et du FSU (Fonds social urbain)

C'est la première étape de la « politique de la ville. Les DSQ étaient appelés à résoudre les problèmes de ces quartiers, mais à la fin des années 80, force est d'admettre la nécessité de continuer et de mieux organiser cette politique publique en direction des quartiers « dits sensibles »

Le cumul des difficultés qu'elles soient sociales, d'emploi, de formation, d'éducation et de logements, ont fait des habitants de ces quartiers des personnes en très grande précarité nécessitant des interventions croisées et multi-partenariales

Cette politique en lien avec les contrats de Plan Etat/Région se déclinera donc en plusieurs étapes :

-1^{er} étape : Les DSQ et les DSU: 1983 à 1993

- Politique sur les quartiers ayant fait l'objet d'un classement en géographie prioritaire (148 sites)
- Objectif : remettre ces quartiers au niveau des autres quartiers de la ville

En 1988, Bilan et perspective du développement social des quartiers

- On passe du DSQ au DSU (développement Social Urbain) ce qui correspond à la volonté de traiter le quartier en rapport avec la ville, ce que sera cette politique jusqu'à l'arrivée des premiers contrats de ville
 - o Pluralité des niveaux d'intervention
 - o Pluralité d'actions
 - o Un impératif : la solidarité
 - o Un objectif : l'Etat partenaire des collectivités territoriales
 - o Une nécessité : des interventions de l'Etat mieux coordonnées
 - o Une exigence : la globalité de la démarche DSU
- Arrivée des fonds européens spécifiques pour les quartiers ciblés
- Nombreuses créations : RMI, école ouverte, charte de l'accompagnement à la scolarité, service national ville
- Création de la DIV : Direction interministérielle à la ville : bras armé du ministère de la ville

-2^{eme} étape : Les premiers contrats de ville : 1993 à 1999 :

- **Objectif** : Dé stigmatiser les quartiers en les réintégrant dans la ville par des actions attractives (équipements, événements.....)
- Simplification des procédures et déconcentration : responsabilité au niveau départemental.

- Cette politique ouvre un champ nouveau jamais exploré en terme de fonctionnement de l'État. C'est aussi un transfert de l'action vers les collectivités territoriales C'est une politique sociale globale

- C'est une politique transversale et partenariale (au niveau local et institutionnel)
- C'est une politique contractuelle (contrat signé entre la commune et le préfet)
- C'est une politique territorialisée : en 1996, se mettent en place les Zones Urbaines Sensibles, les Zones de Re dynamisation Urbaine et les Zones Franches Urbaines

Quatre priorités :

- Emploi et développement économique
- Développement social (culturel, sportif, santé, éducation)
- Tranquillité publique et sécurité
- Renouvellement urbain

Organisation :

Au niveau national :

- Création du FIV : Fonds interministériel à la ville : enveloppe financière dédiée à la politique de la ville

Au niveau local :

- Création des « Maîtrise d’Oeuvre Urbaine et Sociale » (MOUS) locales avec création des postes de chefs de projet de la politique de la ville
- Création d’un groupe départemental inter-institutionnel, groupe de travail et de mise en oeuvre de la politique nationale sous l’égide du préfet ou d’un sous-préfet délégué à la politique de la ville

3eme étape : Deuxième contrat de ville : 2000 à 2006 :

- Intégrer les problématiques des quartiers politique de la ville dans des préoccupations d’agglomération. (Transports, urbanisme, équipements
- **2003 : Loi BORLOO :** Priorité au renouvellement Urbain.

Création de l’ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine) Gestion des dossiers de renouvellement urbain au niveau national.

- **2005 :** Plan de Cohésion sociale : 3 piliers
 - o Emploi
 - o Logement
 - o Egalité des chances

Les champs d’intervention sont recentrés sur les publics. Les réponses sont individualisées :
ex : programmes de réussite éducative, CAE.....

Préfiguration des futurs CUCS

4eme étape : Les Contrats Urbains de Cohésion Sociale :

- 1^{er} janvier 2007 : Les CUCS remplacent les Contrats de Ville (contrats de 3 ans renouvelables au vu de l’évaluation)
- Recentrage des actions, des publics et des territoires :
- 5 thèmes récurrents :
 - o Favoriser l’accès à l’emploi et développer l’activité
 - o Améliorer l’habitat et le cadre de vie
 - o Assurer la réussite éducative des enfants et des jeunes
 - o Mieux prévenir la délinquance et favoriser la citoyenneté
 - o Améliorer l’accès aux soins

Création de l’ACSé ⊗ (Agence nationale de Cohésion Sociale et d’égalité des Chances)

- Intégration du FASILD et de ses missions (intégration des populations immigrées et issues de l’immigration)
- Opérations en faveur des habitants
- Lutte contre l’illettrisme
- Mise en œuvre du service civil volontaire
- L’Agence regroupe les financements du FIV

Les Contrats Urbains de Cohésion Sociale en Aquitaine :

- **En Gironde :14 communes : (33 quartiers)**
 - o - Ambares et Lagrave :
 - o - Bassens
 - o – Bègles :
 - o – Bordeaux
 - o - Cenon
 - o – Le Bouscat
 - o - Eysines
 - o - Floirac :
 - o – Lormont
 - o – Mérignac
 - o – Pessac :
 - o - Sainte Eulalie :

- - Talence
- – Villenave d'Ornon : quartiers

- **En Dordogne : (9 quartiers)**
 - – Boulazac- Coulounieix-Périgueux-Bergerac

- **Landes : (3 quartiers)**
 - – Agglomération Montoise (Mt de Marsan)

- **Lot et Garonne : (9 quartiers)**
 - Agglomération Agenaise

- **Pyrénées Atlantiques : (26 quartiers)**
 - Agglomération Paloise
 - Agglomération Bayonnaise
 - Mourenx